
Étude sur les attitudes et les connaissances

Dimensions humaines à l'égard de la conservation du loup :

Étude sur la compréhension des attitudes des trappeurs à l'égard du loup dans la région de la Mauricie et dans le parc national du Canada de la Mauricie

This summary report is also available in English at <http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tpsqc/por-ef/index.html> under Parks Canada.

Décembre 2006

A. J. Bath, *Human Dimensions in wolf conservation: Understanding trapper's perceptions toward wolves in and around La Mauricie National Park of Canada*, Rapport présenté au Centre de services de Parcs Canada au Québec, 2006, 96 pages.

Remerciements

Plusieurs personnes, ainsi que plusieurs organismes, ont collaboré à cette étude. Ces personnes ont grandement contribué à cette recherche par leur dévouement, leur passion et leur intérêt afin de comprendre et de connaître la problématique de la conservation du loup dans la région de la Mauricie et dans le parc national.

Chargée de projet

Planification, suivi, coordination, supervision, une partie de l'analyse et rédaction du rapport

Marie-Andrée Leith, analyste principale en sciences sociales
Parcs Canada

Memorial University de Terre-Neuve

Planification, analyse et rapport

Dr Alistair Bath
Suzanne Smith

Parc national du Canada de la Mauricie

Marie Lavoie, directrice, Parc National du Canada de la Mauricie
Jacques Pleau, Denis Masse, Mario Villemure, Albert Van Dijk et Mélanie Bernier

Fonds d'éducation et de rétablissement des espèces en péril de Parcs Canada

Stéphane Bruneau et Sylvain Paradis

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec

Pierre Canac-Marquis et Hélène Jolicoeur

Résumé

L'objectif de cette étude sur les dimensions humaines (DH) est de définir et de documenter, en utilisant une méthode quantitative, les croyances, les attitudes, les intentions comportementales et comportements réels à l'égard du loup et des enjeux de gestion du loup, d'un échantillon représentatif de trappeurs¹ qui trappent aux abords du parc national et dans la région de la Mauricie.

Cette étude cherche essentiellement à déterminer si les attitudes des trappeurs à l'égard du loup varient en fonction de leur expérience, de la distance qui les sépare de leurs terrains de piégeage, du type de permis dont ils disposent, selon qu'ils cherchent ou non à trapper du loup, selon leur âge, le type de terrains de piégeage et leur résidence.

La dernière partie de l'étude et de ce rapport s'intéresse à des aspects précis du comportement des trappeurs : le mois de l'année au cours duquel ils capturent la majorité des loups, le nombre de prises, les sortes d'engins de piégeage et de techniques de piégeage employées, ainsi que les moyens d'information utilisés par les trappeurs pour en apprendre davantage sur le loup.

En tout, 312 questionnaires ont été retournés, ce qui représente un taux de réponse satisfaisant de 54 %. Cette enquête postale comportait une cinquantaine de questions.

Il est intéressant de noter qu'en dépit du fait que l'âge médian des trappeurs était de 51 ans, une large proportion d'entre eux (46 %) avait moins de 15 ans d'expérience, ce qui semble indiquer que leur intérêt pour l'activité de trappage s'est concrétisé tardivement et non pas au cours de l'enfance, sous l'influence d'un adulte. Un fait qui est peut-être plus intéressant encore est qu'une proportion relativement importante des trappeurs (19 %) avait moins de 6 ans d'expérience de trappage.

¹ Dans le cadre de cette étude, le terme « trappeur » désigne les piégeurs utilisant tous les types d'engins de piégeage incluant les collets. Il en va de même pour les termes « trapper » et « trappage » signifiant respectivement « piéger » et « piégeage ».

La plupart des trappeurs (71 %) utilisent les terres publiques, et près du tiers (29 %) des répondants affirment trapper dans les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) ou dans les réserves fauniques de la région de la Mauricie. Une bonne proportion de trappeurs (47 %) résident à moins de 50 km de leurs terrains de piégeage, alors qu'un peu plus de 31 % d'entre eux font un trajet de plus de 100 km pour pratiquer cette activité.

Lorsque les trappeurs sont questionnés sur les raisons pour lesquelles ils trappent le loup, la plupart d'entre eux (83 %) affirment qu'ils le font parce qu'ils apprécient le défi que cela représente et que c'est une occasion pour eux de tester leurs aptitudes et leurs capacités (78 %). Toutefois, une proportion importante des trappeurs (76 %) étaient en accord ou fortement en accord pour dire qu'ils trappent en raison de la présence des loups sur leur territoire.

Pour environ 21 % des trappeurs interrogés, les loups représentent une part importante de l'ensemble de leurs revenus.

L'attitude des trappeurs à l'endroit des loups est positive. En règle générale, ils apprécient cet animal, considèrent que la présence des loups est importante pour les générations futures et estiment que le loup a droit d'exister. Par contre, les trappeurs ne pensent pas que le loup contribue à favoriser le tourisme.

Bien que 51 % des trappeurs considèrent que les loups ont un impact significatif sur le nombre de bêtes disponibles pour la chasse au gros gibier, la plupart d'entre eux ne croient pas que les loups aient un impact significatif sur le nombre d'animaux sauvages disponibles pour le trappage, sur le nombre de bêtes disponibles pour la chasse au petit gibier ou sur l'élevage de bétail dans la région. Par contre, environ 74 % des trappeurs estiment que l'exploitation forestière a un impact significatif sur les loups. Il est intéressant de noter que les trappeurs ayant trappé ou tenté de trapper du loup, étaient, de manière statistiquement significative, plus enclins à convenir que les loups ont un impact significatif sur le nombre de bêtes disponibles pour la chasse au gros gibier, que les trappeurs qui n'avaient pas trappé ou tenté de trapper du loup.

Les connaissances des trappeurs au sujet des loups sont, en règle générale, relativement solides. Près de 40 % des trappeurs croient que les loups réussissent très facilement à tuer leurs proies. Cette croyance peut amener les trappeurs à avoir une perception plus grande

du rôle joué par les loups dans la région. Des messages de sensibilisation sur le taux de réussite réel des attaques par les loups et une meilleure compréhension de la relation « prédateur/proie » pourraient contribuer à favoriser une meilleure acceptation du loup.

En 2001, le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAQ) a attribué au loup de l'Est le statut d'espèce préoccupante. Même si la plupart des trappeurs ont une perception positive des loups et acceptent la présence des loups dans la région, la majorité d'entre eux sont d'avis que la population de loups est stable ou en croissance. Il est donc peu probable que ce groupe d'intérêt perçoive la nécessité d'adopter des mesures de conservation pour renforcer la protection du loup. Dès lors, il s'avère indispensable de mieux transmettre aux trappeurs les informations concernant la densité réelle de la population de loups.

Alors que 39 % des trappeurs croient que la population de loups de la Mauricie est en croissance, seulement 28 % pensent qu'il y a une augmentation du nombre de loups à l'intérieur du parc national de la Mauricie au cours des trois dernières années.

Les attitudes des trappeurs concernant des mesures de gestion particulières, par exemple l'augmentation du nombre de loups ou la question de savoir s'il y a déjà suffisamment de loups, semblent moins arrêtées, car il existe de fortes proportions de trappeurs qui sont ou bien en accord ou bien en désaccord avec ces énoncés. Par exemple, 42 % d'entre eux sont en désaccord pour augmenter le nombre de loups dans la région de la Mauricie; en revanche, 29 % d'entre eux sont d'accord avec cet énoncé, tandis que 29 % sont neutres, ce qui signifie que ce dernier groupe pourrait pencher dans un sens ou dans un autre suivant la diffusion de messages conçus et ciblés à l'intention des trappeurs. Lorsqu'on leur a posé la même question à propos du parc national, une plus grande proportion de trappeurs (35 %) est restée neutre, alors qu'environ un tiers était d'accord avec l'énoncé et un second tiers en désaccord.

L'opinion des trappeurs était assez divisée en ce qui a trait à l'imposition de limites au nombre de prises de loups permises durant la saison de trappage. Alors que 49 % des trappeurs étaient plus ou moins en désaccord avec l'idée de limiter le nombre de prises de loups durant la saison de trappage, 41 % d'entre eux étaient d'accord avec l'imposition de limites, 10 % n'étant ni en accord ni en désaccord avec cette possibilité. Il semble que

les responsables de Parcs Canada et les gestionnaires de la faune, qui désirent faire intervenir davantage les trappeurs dans le processus décisionnel, pourraient trouver dans ce thème matière à discussion.

La plupart des trappeurs étaient d'accord sur le fait que la gestion du loup dans la région de la Mauricie est importante pour eux. Une proportion importante d'entre eux (plus de 80 %) désirait également être tenue au courant des pratiques de gestion du loup à l'intérieur du parc national. Ces réponses représentent un encouragement pour les gestionnaires de Parcs Canada qui désirent continuer à travailler activement avec les principaux groupes d'intérêt sur les enjeux entourant la gestion du parc.

Plus le nombre d'années d'expérience du trappeur est élevé, moins il a tendance à avoir une perception positive des loups, ou plus il tend à être légèrement négatif à leur endroit.

Les trappeurs non professionnels, les aides-trappeurs ou ceux qui détiennent un permis général de piégeage ne présentent pas de différences dans leurs perceptions à l'endroit des loups et des pratiques de gestion du loup.

La variable la plus susceptible d'influencer les attitudes des trappeurs à l'endroit des loups est, peut-être, leur perception de la situation de la population de loups dans la région de la Mauricie et dans le parc national. En effet, les trappeurs qui croient que la population de loups est en croissance ont tendance à être en désaccord avec l'imposition de limites au nombre de loups susceptibles d'être capturés pendant la saison de trappage. Ceux qui estiment que la population de loups est stable, ou en déclin, sont d'accord avec l'imposition de limites.

Bien que les brochures du parc précisent que le loup est une espèce ayant un statut préoccupant attribué par la COSEPAQ, l'évolution de la population de loups reste un thème insuffisamment diffusé; or ce message constitue la clé de la conservation du loup. Si les trappeurs croient que la population de loups est stable ou en croissance, ils ne soutiendraient pas les efforts pour augmenter les populations de loups, qu'ils se montrent positifs ou négatifs à l'endroit de ce grand carnivore. Le fait de savoir que la population de loups peut être en diminution a une influence directe sur les perceptions, ce qui permet également d'obtenir l'appui du public en ce qui a trait aux mesures de conservation du loup.